

960 ROUTE DE TOULOUSE

46000 CAHORS

Téléphone : 05 65 35 53 93

Email : cahors@pigmalia.fr

Web : www.pigmalia.fr

Votre mail : jfoissac@orange.fr

Vendeur : Patrick

Commercial : COMPTOII CAISSE CAHORS

Facture N° FC25067529

Réf. Proforma : WSV_22142

DATE	CLIENT	PAGE
25/06/2025	03810	Page 1 / 1

FOISSAC JEAN SAS

TREBAIX

46090 VILLESEQUE
FRANCE

TVA :

SIRET :

RCS :

V/Référence

REFERENCE	DESIGNATION	QTE	PU Brut	Rem %	PU Net	MONTANT HT	TVA
BOSE100BLE070	E-100 XP BLEU SEAU 7 KG	1	45,70	10	41,13	41,13	20,00%

CONDITIONS DE REGLEMENT			
N°	MONTANT	MODE	ECHEANCE
1	49,36	Carte bancaire	25/06/25
2			
3			
Carte bancaire			

BASES HT	% TVA	MT TVA
1 41,13	20,00%	8,23

TOTAL H.T.	41,13
TOTAL TVA	8,23
TOTAL TTC	49,36
ACOMPTE	0,00

NET A PAYER : 49,36 EUR

Clauses de réserve de propriété : le vendeur conserve la propriété pleine et entière des marchandises vendues jusqu'au paiement complet du prix, en application de la loi du 12 mai 1980. Tout différent quel qu'il soit et quelles que soient les conditions de ventes, d'exécution des commandes ou les modes de paiement acceptés est de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce du Siège Social de CONFORT 2000 46

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de paiement qui figure sur la facture : une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, à laquelle il convient d'ajouter des pénalités de retard dont le taux est égal à trois fois le taux d'intérêt légal.